

NOTE D'INFORMATION

A L'ATTENTION DES PARENTS

D'ÉLÈVES

Demande de bourse 2023-2024

Dossier à retirer, à la vie scolaire, au secrétariat des élèves, au service de gestion et à l'accueil.

OU

Faire la demande de bourse en ligne sur le portail Sclarité Service avec votre compte EduConnect.

Pièces à fournir obligatoirement

- **Pièce obligatoire 1** : Le dossier de bourse rempli et signé
- **Pièce obligatoire 2** : Un RIB (au nom du demandeur , représentant légal)
- **Pièce obligatoire 3** : Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 (recto-verso), avec le nombre d'enfants à charge. (Si il n'y a pas d'enfants à charge sur l'avis d'imposition, une attestation de perception de la CAF avec le nom de l'enfant pour qui la bourse est demandée)

LE DEMANDEUR DE LA BOURSE AINSI QUE LES PIÈCES DOIVENT ABSOLUMENT ÊTRE AU NOM D'UN DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX INSCRIT SUR LE DOSSIER DE L'ÉLÈVE.

TOUT DOSSIER INCOMPLÈT SERA REFUSÉ.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS LE 29 SEPTEMBRE 2023.